

Jean-Pierre Audy  
Député européen

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 22 janvier 2008

### AVENIR DU LYCEE FORESTIER DE MEYMAC : JEAN-PIERRE AUDY RENCONTRE MICHEL BARNIER A BRUXELLES

Ce lundi 21 janvier a eu lieu, à Bruxelles, une rencontre entre Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, et Jean-Pierre Audy, député européen domicilié dans le canton de Meymac (Corrèze), dans le cadre d'une réunion suivie d'un dîner de réflexion organisés par une fondation européenne de réflexion politique « les amis de l'Europe », et ayant pour thème « *adapter la politique agricole commune aux nouvelles réalités* ». Michel Barnier a martelé la nécessité, au-delà des ajustements à mi-parcours de la politique agricole commune, de lancer, dès à présent, le grand débat politique sur la place de l'agriculture européenne dans le nouveau contexte mondial marqué par la hausse mais aussi la volatilité des cours, les évolutions des sols agricoles, la démographie, les risques de crises, la remise en cause des subventions à l'exportation, les biotechnologies, l'avenir de l'OMC (organisation mondiale du commerce), l'impact des normes environnementales, sociales, sanitaires sur les productions, les appellations d'origine contrôlées, les identifications géographiques etc... Dans ce contexte, le ministre a décidé d'installer à Bruxelles, du 21 au 25 janvier, l'essentiel de ses conseillers du ministère de l'agriculture afin de préparer la présidence française.

Jean-Pierre Audy a profité de cette importante rencontre pour avoir un long aparté avec le ministre afin de lui exposer son point de vue sur les différents problèmes qui touchent le groupe d'enseignements forestiers de Meymac et, notamment, la présentation de la motion du dernier conseil d'administration du lycée votée le 20 décembre dernier et celle du conseil général de la Corrèze auxquelles le député européen a assuré de son soutien total. Il a, tout particulièrement, insisté sur la nécessité de conserver une direction propre au groupe d'enseignements forestiers de Meymac et sur son avis qu'une direction commune aux lycées de Meymac et de Neuvic sera source de confusions.

Cette direction commune est basée sur le fait que des économies de gestion sont réclamées par l'administration du ministère de l'agriculture. Sans contester cet objectif louable de faire des économies de gestion et sans s'immiscer dans une question à dominante administrative et financière, Jean-Pierre Audy considère qu'une telle décision ne doit pas être envisagée sans une analyse complète des fonctions opérationnelles des deux établissements, basées sur des projets prospectifs prenant en compte tant le rôle et l'avenir de la forêt et du bois ainsi que ceux de l'agriculture, notamment, tels qu'ils seront issus des négociations politiques européennes. La décision d'avoir une direction commune va bien au-delà d'une question d'économies de gestion et pose le problème de l'orientation générale future des établissements.

Par ailleurs, le député européen a exposé au ministre qu'il juge tout à fait prématurée une orientation « environnement » définitive du lycée forestier de Meymac. Même s'il est exact que la forêt, de part ses capacités de « piège à carbone » est un instrument utile au combat

contre le réchauffement climatique qui est une priorité européenne, son rôle économique avec les industries du bois et son rôle sociétale en font un sujet de développement durable qui mérite des structures d'enseignement et de recherche spécialisées. De plus, Jean-Pierre Audy a réaffirmé tout son soutien au maintien des classes du Lycée forestier de Meymac qui font partie d'un enseignement complet dont les offres d'emplois à la sortie de l'Ecole montrent qu'elles sont utiles et doivent être conservées.

Le ministre, sensible aux arguments soulevés par Jean-Pierre Audy, a demandé une note au député européen qui sera transmise à son cabinet aujourd'hui même.

Cette rencontre est complémentaire à celle actuellement en cours, organisée par Jean-Pierre Dupont, président du conseil général et député de la Corrèze, concernant l'avenir de l'enseignement agricole en Corrèze.

*Ci-joint photo prise hier soir, lundi 21 janvier 2008 à Bruxelles, lors de l'aparté entre Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, et Jean-Pierre Audy, député européen domicilié dans le canton de Meymac.*